

Adresse de la propriété visée par la demande : \_\_\_\_\_

Demandeur	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
<input type="checkbox"/> Je suis propriétaire (ou) Identification du propriétaire :	
Nom	
Adresse	
Téléphone	

Exécutant des travaux <input type="checkbox"/> Même que le demandeur <input type="checkbox"/> Même que le propriétaire ou :	
Nom	
Adresse	
Téléphone	

Échéancier et coût des travaux	
Coût des travaux :	
Date prévue de début :	Date prévue de fin :

Autre détail (si nécessaire) : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

**Document obligatoire à fournir avec la demande de permis**

- Document préparé par un laboratoire certifié (A.C.L.E.) ou signé par un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou par un membre de l'Ordre des technologues en sciences appliquées du Québec qui contient les informations suivantes :
- une attestation des résultats d'un essai de percolation (étude de caractérisation);
  - l'identification du type d'élément épurateur qui sera installé;
  - un plan illustrant les installations d'élimination des eaux usées, incluant un plan du site, les dimensions, la forme, la superficie et les niveaux de terrain;
  - distance des puits d'eau

**Document obligatoire à fournir à la fin des travaux**

- Attestation signée par un professionnel qualifié, reconnu conformément à la législation provinciale applicable à cet effet, attestant que tous les ouvrages ont été réalisés conformément au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (R.R.Q., c. Q-2, r. 22). Règle générale, cette attestation est produite par le professionnel rattaché à la firme qui a produit les plans et devis et procédé à la surveillance des travaux.

\_\_\_\_\_  
 Signature du demandeur

\_\_\_\_\_  
 Date